

8 DÉCEMBRE 2017

## ATTENTION!

Pour l'inscription en 2018, l'élève en situation de non-promotion à la fin du 1<sup>er</sup> semestre, mais qui a obtenu au minimum les points et niveaux nécessaires définis dans les conditions particulières, peut s'inscrire dans une école du postobligatoire (maturités gymnasiale, professionnelle, spécialisée et CFC en école).

# CONDITIONS D'ACCÈS AUX FORMATIONS POSTOBLIGATOIRES

► AFP / CFC / MATURITÉS

Le système scolaire neuchâtelois comprend au cycle 3 (9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> années) un enseignement à **2 niveaux** (niveau 2 plus élevé que niveau 1).

Les conditions d'accès aux formations postobligatoires portent sur :

- la promotion en fin de 11<sup>e</sup> année
- le nombre de disciplines de niveau 2 suivies pendant la 11<sup>e</sup>
- le nombre total de points calculés à partir des moyennes des notes des disciplines à niveaux en 11<sup>e</sup>

Le total des points se calcule ainsi :

- les moyennes des disciplines de niveau 1 sont converties en points
- les moyennes des disciplines de niveau 2 sont multipliées par 1.5 et converties en points
- le nombre total de points est obtenu par l'addition des points des disciplines à niveaux

### Disciplines à niveaux en 11<sup>e</sup>:

- Français (FRA)
- Mathématiques (MAT)
- Allemand (ALL)
- Anglais (ANG)
- Sciences de la nature (SCN)

**CALCULEZ LES POINTS  
ET DÉCOUVREZ  
QUELLES FORMATIONS  
SONT POSSIBLES!**

[www.ne.ch/  
calculformations](http://www.ne.ch/calculformations)

#### EXEMPLE DE CALCUL

DISCIPLINE	NIVEAU	MOYENNE	MULTIPLIÉ	TOTAL POINTS
FRA	1	4.5	x 1.0	4.5
MAT	2	4.5	x 1.5	+ 6.75
ALL	2	5.0	x 1.5	+ 7.5
ANG	1	4.0	x 1.0	+ 4.0
SCN	2	6.0	x 1.5	+ 9.0
				<b>31.75</b>

## CONDITIONS RÉGULIÈRES D'ACCÈS DÉTAILLÉES PAR FORMATION

Pour s'inscrire et être admis comme élève *régulier*, l'élève doit remplir les conditions d'accès suivantes à la fin du premier et du second semestre de 11<sup>e</sup> année. Un concours d'entrée peut être organisé pour les formations où le nombre de places est limité.

### CFC en école

- \* ► Remplir les conditions de promotion de 11<sup>e</sup>
- Obtenir au moins **16 points** calculés à partir des **4 disciplines** suivantes : FRA, MAT, ALL et SCN

### École de culture générale et maturité spécialisée

### Maturité professionnelle en 3 ou 4 ans intégrée au CFC en dual

### Maturité professionnelle en 4 ans intégrée au CFC en école

- \* ► Remplir les conditions de promotion de 11<sup>e</sup>
- Suivre l'anglais en 11<sup>e</sup>
- Être en niveau 2 dans au moins 2 disciplines en 11<sup>e</sup>
- Obtenir au moins **26 points** calculés à partir des **5 disciplines** suivantes : FRA, MAT, ALL, ANG et SCN

### Maturité professionnelle en 3 ans intégrée au CFC en école

- \* ► Remplir les conditions de promotion de 11<sup>e</sup>
- Suivre l'anglais en 11<sup>e</sup>
- Être en **niveau 2** dans au moins **3 disciplines** en 11<sup>e</sup>
- Obtenir au moins **29 points** calculés à partir des **5 disciplines** suivantes : FRA, MAT, ALL, ANG et SCN

### Maturité gymnasiale

- \* ► Remplir les conditions de promotion de 11<sup>e</sup>
- Suivre l'anglais et une option académique en 11<sup>e</sup>
- Être en **niveau 2** dans au moins **3 disciplines** en 11<sup>e</sup>
- Obtenir au moins **34 points** calculés à partir de **l'option académique\*** et des **5 disciplines** suivantes : FRA, MAT, ALL, ANG, SCN

\* Note NON multipliée, convertie en points

## CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ACCÈS DÉTAILLÉES PAR FORMATION

En cas de conditions d'accès *régulières* non remplies à la fin du premier semestre de 11<sup>e</sup> année, l'élève peut s'inscrire dans les formations aux conditions suivantes:

### CFC en école

- Être en situation de promotion de 11<sup>e</sup>
- Obtenir au moins **15.5 points** calculés à partir des **4 disciplines** suivantes : FRA, MAT, ALL et SCN

### École de culture générale et maturité spécialisée

### Maturité professionnelle en 3 ou 4 ans intégrée au CFC en dual

### Maturité professionnelle en 4 ans intégrée au CFC en école

- Être en situation de promotion de 11<sup>e</sup>
- Suivre l'anglais en 11<sup>e</sup>
- Être en niveau 2 dans au moins 2 disciplines en 11<sup>e</sup>
- Obtenir au moins **25.5 points** calculés à partir des **5 disciplines** suivantes : FRA, MAT, ALL, ANG et SCN

### Maturité professionnelle en 3 ans intégrée au CFC en école

- Être en situation de promotion de 11<sup>e</sup>
- Suivre l'anglais en 11<sup>e</sup>
- Être en niveau 2 dans au moins 3 disciplines en 11<sup>e</sup>
- Obtenir au moins **28.5 points** calculés à partir des **5 disciplines** suivantes : FRA, MAT, ALL, ANG et SCN

### Maturité gymnasiale

- Être en situation de promotion de 11<sup>e</sup>
- Suivre l'anglais en 11<sup>e</sup>
- Suivre une option académique au moins au second semestre
- Être en niveau 2 dans au moins 2 disciplines durant le premier semestre et suivre une **3<sup>e</sup> discipline de niveau 2 au second semestre**
- Obtenir au moins **29 points** calculés à partir des **5 disciplines** suivantes : FRA, MAT, ALL, ANG, SCN, sans l'option académique.

8.12.2017

### ATTENTION

Pour l'inscription en 2018, l'élève en situation de non-promotion à la fin du 1<sup>er</sup> semestre, mais qui a obtenu au minimum les points et niveaux nécessaires définis dans les conditions particulières, peut s'inscrire dans une école du post-obligatoire (maturités gymnasiale, professionnelle, spécialisée et CFC en école).

### CFC/AFP en dual

L'accès dépend des conditions définies par l'employeur. L'élève doit donc :

- Trouver une entreprise formatrice
- Signer un contrat d'apprentissage

- \* cette condition n'est plus exigée à la fin du premier semestre de 11<sup>e</sup>, depuis le 8.12.2017

RÉCAPITULATIF - ADMISSIONS

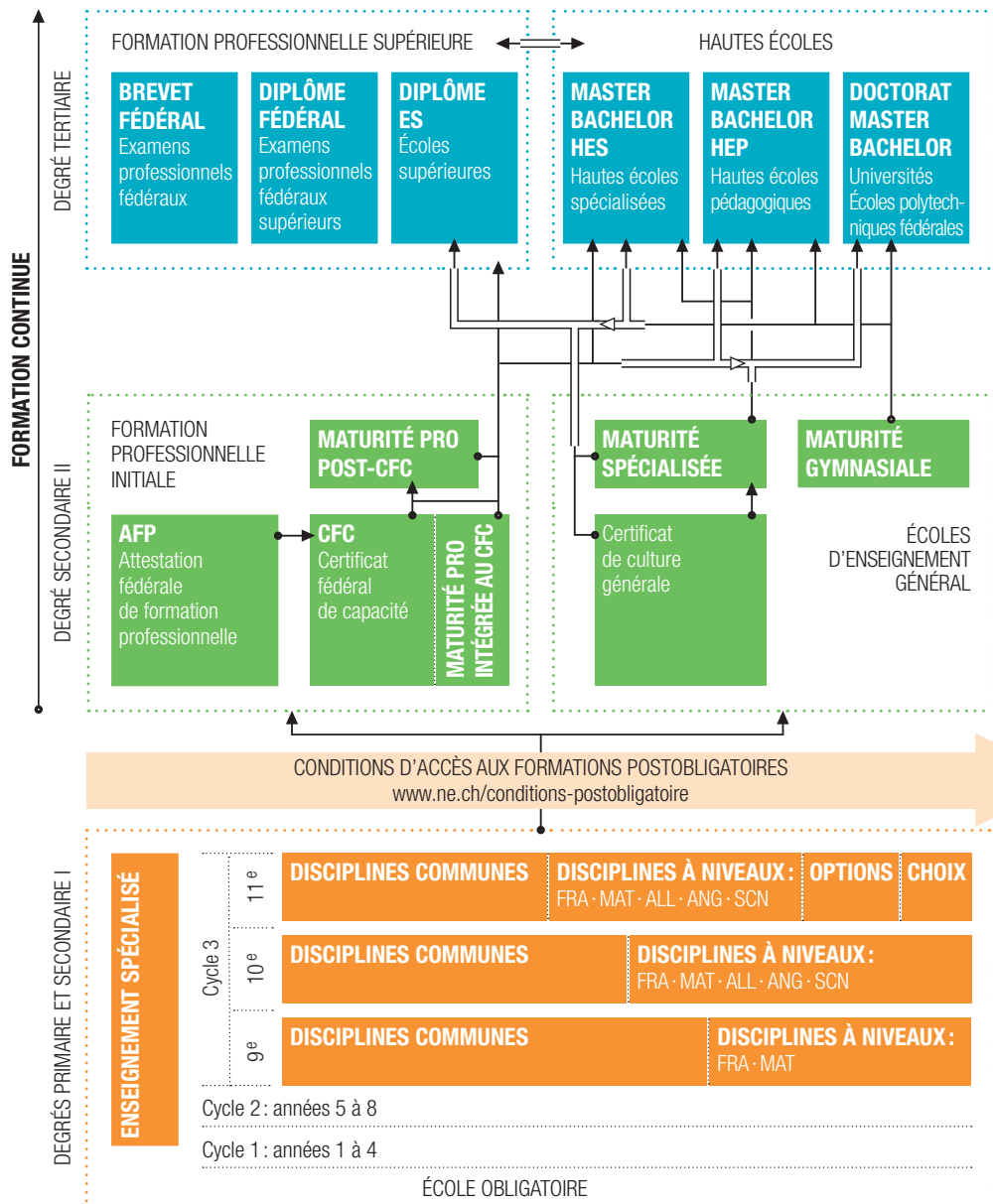
FIN DU SEMESTRE 1		FIN DU SEMESTRE 2		FORMATIONS POSTOBLIGATOIRE	
RÉGULIÈRES	PARTICULIÈRES	RÉGULIÈRES		ADMISSION	STATUT
✓	—	✓	►	OUI	régulier
✓	—	✗		NON	
✗	✓	✓	►	OUI	provisoire régulier
✗	✗	✗		NON	

✓ réunies ✗ non réunies

**L'élève doit impérativement réunir les conditions régulières d'accès en fin de 11<sup>e</sup> pour être admis dans la formation choisie avec statut provisoire.**

# SYSTÈME DE FORMATION DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL

- Accès direct
- ⇒ Accès possible avec complément : stage, passerelle, examens



## CONDITIONS D'ACCÈS RÉSUMÉES PAR FORMATION

### CONDITIONS RÉGULIÈRES

Admission avec un statut régulier

- ▶ L'élève doit être promu-e en fin de 11<sup>e</sup> année
- ▶ Les conditions régulières d'accès doivent être remplies à la fin du premier et du second semestre de 11<sup>e</sup>

### CONDITIONS PARTICULIÈRES

Admission avec un statut provisoire

- ▶ Les conditions particulières d'accès doivent être remplies à la fin du premier semestre de 11<sup>e</sup> année
- ▶ L'élève doit être promu-e en fin de 11<sup>e</sup>
- ▶ Les conditions régulières d'accès doivent être remplies en fin de 11<sup>e</sup>

TITRE VISÉ	Minimum de niveaux	Minimum de points	Sur ces disciplines Si niveau 2 : x 1.5
<b>CFC en école</b> 3 ou 4 ans	-	16	FRA MAT ALL SCN
<b>Maturité spécialisée</b> 3+1 ans	2	26	FRA MAT ALL ANG SCN
<b>Maturité pro dual</b> 3 ou 4 ans	2	26	FRA MAT ALL ANG SCN
<b>Maturité pro</b> 4 ans	2	26	FRA MAT ALL ANG SCN
<b>Maturité pro</b> 3 ans	3	29	FRA MAT ALL ANG SCN
<b>Maturité gymnasiale</b> 3 ans	3	34	FRA MAT ALL ANG SCN <b>Option acad.*</b>

\*Note NON multipliée

Minimum de niveaux	Minimum de points en fin du 1 <sup>er</sup> sem.	Sur ces disciplines Si niveau 2 : x 1.5
-	15.5	FRA MAT ALL SCN
2	25.5	FRA MAT ALL ANG SCN
2	25.5	FRA MAT ALL ANG SCN
2	25.5	FRA MAT ALL ANG SCN
3	28.5	FRA MAT ALL ANG SCN
2 (3 disciplines de niveau 2 et l'option acad. au début du second semestre)	29	FRA MAT ALL ANG SCN

**CFC dual**  
3 ou 4 ans  
**AFP dual**  
2 ans

L'accès dépend des conditions définies par l'employeur. L'élève doit donc :

- ▶ Trouver une entreprise formatrice
- ▶ Signer un contrat d'apprentissage

8.12.2017  
**ATTENTION**

Pour l'inscription en 2018, l'élève en situation de non-promotion à la fin du 1<sup>er</sup> semestre, mais qui a obtenu au minimum les points et niveaux nécessaires définis dans les conditions particulières, peut s'inscrire dans une école du post-obligatoire (maturités gymnasiale, professionnelle, spécialisée et CFC en école).

## CONDITIONS D'ACCÈS AU PRÉAPPRENTISSAGE

Le système scolaire neuchâtelois comporte un enseignement à 2 niveaux qui permet à l'élève d'évoluer selon ses compétences. L'offre transitoire *Raccordement* n'existe donc plus.

En fin de 11<sup>e</sup> année, deux types de préapprentissage peuvent être suivis :

### ORIENTATION

Cette voie s'adresse à l'élève qui n'a pas trouvé de place d'apprentissage à l'issue de sa scolarité obligatoire.

#### Conditions d'accès :

- ▶ Avoir pour **projet de se former** par apprentissage AFP ou CFC
- ▶ Être âgé-e de **moins de 18 ans**
- ▶ **Remplir les conditions de promotion** de 11<sup>e</sup>
- ▶ Ne pas remplir les conditions pour une admission dans une formation à plein temps de niveau maturité (professionnelle, spécialisée et gymnasiale)
- ▶ Présenter un **dossier de candidature**

### INTÉGRATION

Cette voie s'adresse à l'élève qui n'a pas trouvé de place d'apprentissage et qui a besoin de consolider des connaissances scolaires.

#### Conditions d'accès :

- ▶ Avoir **terminé l'école obligatoire** et **être issu-e tout ou partiellement de classes terminales**
- ▶ Avoir pour **projet de se former** par apprentissage AFP ou CFC
- ▶ Être âgé-e de **moins de 18 ans**
- ▶ Ne pas pouvoir bénéficier d'une prise en charge de l'assurance-invalidité
- ▶ Présenter un **dossier de candidature**

## RENSEIGNEMENTS



- ▶ Cycle 3
- ▶ Conditions de promotion de 11<sup>e</sup> année
- ▶ Options académiques et professionnelles en 11<sup>e</sup>

[www.rpn.ch/parentsC3](http://www.rpn.ch/parentsC3)

Service de l'enseignement obligatoire  
Rue de l'Ecluse 67  
CH – 2001 Neuchâtel  
T +41 32 889 69 20  
Service.EnseignementObligatoire@ne.ch



- ▶ Conditions d'accès
- ▶ Comment calculer le nombre total de points en 11<sup>e</sup>

[www.ne.ch/conditions-postobligatoire](http://www.ne.ch/conditions-postobligatoire)

Service des formations postobligatoires  
et de l'orientation  
Espacité 1  
Case postale 2083  
CH – 2302 La Chaux-de-Fonds  
T +41 32 889 69 40  
info@sfpo.ch



- ▶ Formations et métiers
- ▶ Parcours pour réaliser un projet professionnel

[www.ne.ch/ocosp](http://www.ne.ch/ocosp)

Bureaux d'orientation scolaire et professionnelle des centres scolaires  
ou  
Office cantonal de l'orientation scolaire et professionnelle

▶ La Chaux-de-Fonds  
Rue du Parc 53  
T +41 32 889 69 63  
OCOSP.secretariatCDF@ne.ch

▶ Neuchâtel  
Place des Halles 8  
T +41 32 889 69 61  
OCOSP.secretariatNE@ne.ch

INFOS